

la *Rodogune* avait cédée à l'amiable; elle n'était plus disponible; la librairie Morgand l'avait acquise pour la somme de 30.000 francs. Or, elle était entrée dans le cabinet de M. de Sauvage pour 18.000 francs seulement. Au surplus, on n'a pas manqué de dire que si le vendeur avait laissé le livre affronter les enchères, les 30.000 francs eussent été dépassés. C'est fort possible, étant donné le courant et l'entraînement. De ce courant, bien d'autres livres encore, quoique vendus au prix de 15.000 francs, ont témoigné pareillement. Je n'en cite que deux à titre d'exemples.

Le n° 19, une édition quelconque des *Provinciales* en deux volumes, mais dans une reliure doublée aux armes de de M^{me} de Chamillard, a été adjugée 10.400 francs. Veuillez suivre les étapes de l'exemplaire : dans l'inventaire qui suivit la mort de M^{me} de Chamillard en 1731, on le prisait 15 livres. En 1856, chez Parison, il atteignit 355 francs aux enchères; puis 1.620 francs en 1868, à la vente Brunet; puis 10.000 francs à la vente du marquis de Ganay en 1881; puis 9.250 francs chez M. de Mosbourg en 1893.

Le n° 73, un exemplaire du *Télémaque* de 1717, aux insignes de Longepierre, avait été adjugé 5.050 francs à la vente Lacarelle en 1888; il a atteint 9.000 francs le 9 mars dernier.

Le lecteur va se demander ce que je conclus de tout cela ? J'en tire des conclusions diverses.

Je commence par la première, qui me réjouit : le goût des livres n'est pas prêt de disparaître chez nous, puisqu'il y a des amateurs toujours prêts à surenchérir sur les prix qui, dans le passé, et parfois ce passé est d'hier, auraient paru énormes, colossaux, presque invraisemblables.

Seulement, leur attention ne semble se porter que sur